



# Mode des Championnats suisses juniors 2025/2026

Femmes et hommes M16/M18/M20/M23

## 1. Informations générales

Les Championnats suisses juniors dans les catégories M18 -M23 sont organisés sur 4 jours :

- 1er jour des CHSJ : 1 journée de tournoi - 16 équipes par sexe et par catégorie => 12 sites de compétitions (6H & 6F)
- 2e jour des CHSJ : 1 journée de tournoi - 8 équipes par sexe et par catégorie => 6 sites de compétition (3H & 3F)
- Swiss Volley Final 4 : 2 jours de tournoi - 4 équipes par sexe et par catégorie => 1 site de compétition (H&F)

Les championnats suisses juniors dans les catégories M16 seront complétés par un tour préliminaire dans le cadre d'un projet pilote visant à permettre à davantage d'équipes d'accéder aux CHSJ.

- **Tour préliminaire des CHSJ : 48 équipes maximum par sexe => maximum 32 sites de compétitions (16H &16F) ;**
- 1er jour des CHSJ : 1 journée de tournoi - 16 équipes par sexe et par catégorie => 4 sites de compétition (2H &2F)
- 2e jour des CHSJ : 1 journée de tournoi - 8 équipes par sexe et par catégorie => 2 sites de compétition (1H &1F)
- Swiss Volley Final 4 : 2 jours de tournoi - 4 équipes par sexe et par catégorie => 1 site de compétition (H&F)

## 2. Droit de participation

- Chaque région a droit à une place pour une équipe dans chaque catégorie et chaque sexe (14 équipes).
- En outre, la région Berne-Soleure et celle du champion de l'année précédente ont droit à une deuxième place dans chaque catégorie et chaque sexe (2 équipes).
- *Dans la catégorie M16, le nombre de participants est ouvert à 32 équipes supplémentaires au maximum sur la base du classement sur 3 ans . Ces équipes doivent avoir déjà participé à une qualification régionale.*
- L'ordre des équipes au sein d'une région est déterminé par les résultats des qualifications régionales, sur la base des informations fournies par l'association régionale (par exemple SVRBA 1, SVRBA 2, ...).
- Si une région ne peut pas présenter le nombre d'équipes dont elle a droit, la région placée au prochain rang dans le classement sur 3 ans (coefficients) obtient le droit à une équipe supplémentaire.
- L'association régionale communique à Swiss Volley le nombre d'équipes par catégorie ayant participé aux qualifications régionales dans les délais impartis. Elle s'assure, lors de l'inscription régionale des équipes, que celles-ci participeront bien aux CHSJ si elles obtiennent une place. En cas de retrait ou de confirmation d'une équipe après la date limite une amende sera infligée conformément à l'annexe 15 du RV.
- Les joueur-euse-s ayant été transféré-e-s de l'étranger dans ligue nationale (LNA, LNB, 1e ligue) ne sont pas autorisé-e-s à jouer. Sauf en cas de statut JFL.

## 3. Licences

Les doubles licences dans un deuxième club ne sont pas autorisées pour les matchs des championnats suisses juniors féminins.

Chez les hommes, trois doubles licences au maximum sont autorisées dans le deuxième club. La règle suivante s'applique donc : au début des CHSJ, un joueur décide dans quel **CLUB** il souhaite participer aux CHSJ. Selon le système de licence, le joueur a deux possibilités :

- Il y participe avec le CLUB D'ORIGINE aux CHSJ : s'il décide de participer avec le CLUB D'ORIGINE, le joueur peut – selon le règlement des licences – en cas d'élimination de son équipe (p.ex. M18 – 1ère journée CHSJ, 9e rang), participer avec son CLUB D'ORIGINE à la prochaine journée des CHSJ dans une autre catégorie pour laquelle son club est qualifié (p.ex. M20 – 2ème journée CHSJ – Final 4).
- Il y participe avec UNE ÉQUIPE de son DEUXIÈME CLUB aux CHSJ : s'il décide de participer avec UNE ÉQUIPE de son DEUXIÈME CLUB (double licence), les CHSJ sont terminés pour l'athlète dans le DEUXIÈME CLUB dès

l'élimination éventuelle de son équipe (p.ex. M18 – 1ère journée CHSJ, 9ème rang). Il peut participer avec une équipe de son CLUB D'ORIGINE dans une autre catégorie (p.ex. M20 – 2ème journée CHSJ, Final 4).

## 4. Répartition des groupes

La répartition des groupes se fait sur la base du classement sur 3 ans (coefficient) à l'aide de la tabelle des groupes (voir page suivante), sous réserve des règles suivantes : deux équipes d'une même région ne peuvent pas être réparties dans le même groupe, dans la mesure où cela est mathématiquement possible.

Pour la répartition des groupes, d'abord les équipes les mieux classées d'une région sont placées dans la tabelle en fonction de leur rang dans le classement sur 3 ans (par exemple SVRB 1, SVRA 1, ...). Ensuite, les deuxième meilleures équipes d'une région sont classées selon le même schéma (par exemple SVRB 2, SVRA 2, ...). Ce processus est répété jusqu'à ce que toutes les équipes soient classées.

Enfin les conditions pour la répartition des équipes d'une même région sont vérifiées. Si, en raison du classement établi à partir de la tabelle des groupes, plusieurs équipes d'une même région sont réparties dans un même groupe, la tabelle est ajustée. Pour ce faire l'équipe d'une région qui est à l'origine du conflit et qui occupe la place la plus élevée dans la tabelle est avancée jusqu'à ce que ce conflit soit résolu et qu'aucun autre conflit ne soit déclenché. Ensuite, la procédure est répétée avec l'équipe suivante qui provoque un conflit jusqu'à ce que tous les conflits soient résolus (par exemple, l'équipe SVRBA 2 est classée 12e et provoque un conflit, et l'équipe SVRA 2 est classée 14e et provoque également un conflit. Le conflit de l'équipe SVRBA 2 est alors résolu en premier, puis celui de SVRA 2).

En cas d'événements imprévus tels que le retrait d'équipes, un nombre insuffisant d'équipes pour la tabelle des groupes, etc., la CRI se réserve le droit d'adapter le mode des 1er et 2e jours des CHSJ en conséquence.

## 5. Classement sur 3 ans (coefficient)

- Le classement sur 3 ans détermine la répartition des groupes pour le tour préliminaire (M16) et le 1er jour des Championnat suisse juniors (M18-M23).
- Le classement sur 3 ans est établi séparément pour chaque catégorie d'âge
- Les points au classement sur 3 ans correspondent à la place aux championnats suisses juniors.
- Si deux équipes d'une région participent aux CHSJ, uniquement la meilleure équipe au classement sera notée
- Si une ou plusieurs régions ne participent pas aux CHSJ durant une saison, elles seront notées en dernière place +1 point (p.ex. 16 participants – 17 points, 24 participants – 25 points, etc.)
- Si une ou plusieurs régions sont à égalité dans le classement sur 3 ans (=même total), on prendra en compte d'abord le classement sur 2 ans et après sur 1 an, jusqu'à ce qu'il soit possible de les départager. Si ce processus ne départage pas les régions, on procèdera à un tirage au sort.

## 6. Déroulement des CHSJ M18-M23

### 6.1 1er jour des CHSJ (catégorie M18-M23)

16 équipes/catégorie/sexe, 2 sites de compétitions/catégorie/sexe

#### Tabelle des groupes

Position dans le groupe selon la tabelle, sous réserve des règles de répartition des groupes.

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
1er selon liste	4e selon liste	2e selon liste	3e selon liste
8e selon liste	5e selon liste	7e selon liste	6e selon liste
9e selon liste	12e selon liste	10e selon liste	11e selon liste
16e selon liste	13e selon liste	15e selon liste	14e selon liste

#### Plan des matchs

Position A- D dans le groupe en fonction du temps de trajet (Google Maps, transports publics)

Horaire	Lieu A					Lieu B			
	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4		
10:00	1A	1B	2A	2B	3A	3B	4A	4B	
11:15	1C	1D	2C	2D	3C	3D	4C	4D	
12:30	1A	1C	2A	2C	3A	3C	4A	4C	
13:45	1B	1D	2B	2D	3B	3D	4B	4D	
15:00	1A	1D	2A	2D	3A	3D	4A	4D	
16:15	1B	1C	2B	2C	3B	3C	4B	4C	
17:30	2e gr. 1	3e gr. 2	2e gr. 2	3e gr. 1	2e gr. 3	3e gr. 4	2e gr. 4	3e gr. 3	

**Croisé 1:** 2e groupe 1 vs. 3e groupe 2; **Croisé 2:** 2e groupe 2 vs. 3e groupe 1;

**Croisé 3:** 2e groupe 4 vs. 3e groupe 3; **Croisé 4:** 2e groupe 4 vs. 3e groupe 3

#### Évaluation / Classement

- 4e groupe 1-4 => 13e rang
- Perdants matchs croisés 1-4 => 9e rang
- Vainqueurs matchs croisés 1-4=> qualifiés pour 2e journée CHSJ
- 1er groupe 1-4 => qualifiés pour 2e journée CHSJ

## 6.2 2e jour des CHSJ

8 équipes/catégorie/sexe, 1 site de compétition/catégorie/sexe

### Tabelle des groupes

Groupe 5	Groupe 6
1er groupe 1	1er groupe 3
1er groupe 2	1er groupe 4
Vainqueur croisé 3	Vainqueur croisé 1
Vainqueur croisé 4	Vainqueur croisé 2

### Plan des matchs

Position A- D selon le tableau de classement, le temps trajet n'est pas pris en compte

Plan horaire	Lieu C			
	Groupe 5 & 6			
10:00	5A	5D	5B	5C
11:15	6A	6D	6B	6C
12:30	5C	5A	5D	5B
13:45	6C	6A	6D	6B
15:00	5A	5B	5C	5D
16:15	6A	6B	6C	6D
17:30	2e gr. 5	3e gr. 6	2e gr. 6	3e gr. 5

**Croisé 5:** 2e groupe 5 vs. 3e groupe 6; **Croisé 6:** 2e groupe 6 vs. 3e groupe 5;

### Évaluation / Classement

- 4e groupe 5-6 => 7e rang
- Perdants matchs croisés 5-6 => 5e rang
- Vainqueur matchs croisés 5-6 => qualifiés pour le Swiss Volley Final 4
- 1e groupe 5-6 => qualifiés pour le Swiss Volley Final 4

## 6.3 Swiss Volley Final 4

4 équipes/catégorie/sexe ; 1 site de compétition

### Tableau et mode

#### 1er jour (3 sets gagnants)

Demi-finale 1 (DF 1)	1er groupe 5	Vainqueur croisé 6
Demi-finale 2 (DF 2)	1er groupe 6	Vainqueur croisé 5

#### 2e jour (3 sets gagnants)

3e place	Perdant DF 1	Perdant DF 2
Finale	Vainqueur DF 1	Vainqueur DF 2

## 7. Déroulement des CHSJ M16 (projet pilote)

Les championnats suisses juniors dans la catégorie M16 sont organisés sous forme de projet pilote dans le but de permettre à davantage de clubs d'accéder aux CHSJ. Cela devrait également permettre, aux très bonnes équipes classées deuxième et troisième d'une région de pouvoir disputer le titre dans la catégorie M16.

Sur la base des retours de la saison 24/25, pour la saison 25/26 le mode M16 a été adapté afin d'éviter les problèmes rencontrés lors de la première journée (grands tournois avec de petits groupes).

### 7.1 Tour préliminaire

Un maximum de 48 équipes par sexe sont autorisées à participer au tour préliminaire des CHSJ. Si le nombre de participants est complet, les équipes jouent en groupes de trois. S'il y a moins de participants, les groupes concernés s'affrontent lors d'un match aller-retour.

Le tour préliminaire est organisé comme suit :

Gr. V1	Gr. V2	Gr. V3	Gr. V4	Gr. V5	Gr. V6	Gr. V7	Gr. V8	Gr. V9	Gr. V10	Gr. V11	Gr. V12	Gr. V13	Gr. V14	Gr. V15	Gr. V16
1-1	2-1	3-1	4-1	5-1	6-1	7-1	8-1	9-1	10-1	11-1	12-1	13-1	14-1	1-2	2-2
4-3	3-3	2-3	1-3	14-2	13-2	12-2	11-2	10-2	9-2	8-2	7-2	6-2	5-2	4-2	3-2
5-3	6-3	7-3	8-3	9-3	10-3	11-3	12-3	13-3	14-3	1-4	2-4	3-4	4-4	5-4	6-4

Dans ce contexte ...

- Le premier chiffre («1-» à «14-») correspond aux régions selon le classement sur trois ans,
- le deuxième chiffre («1-1» à «14-1») correspond au classement au sein des qualifications régionales.

Les équipes d'une colonne de la table des groupes forment un groupe de 3. Elles disputent un tournoi lors d'une journée (round robin, 2 sets gagnants). L'équipe classée première de ce groupe participe au 1<sup>er</sup> jour des CHSJ, les équipes classées deuxième (rang 17) et troisième (rang 32) sont éliminées des CHSJ.

Le droit de jouer à domicile pour ce tournoi revient à l'équipe la moins bien classée du groupe concerné. Elle propose 3 dates (samedi ou dimanche) dans une salle appropriée (catégorie d'homologation C selon VR VIII, point 6) pendant un week-end entre le 22/11/25<sup>1</sup> et le 14/12/25. Les autres équipes doivent se mettre d'accord sur l'une de ces trois dates. Si aucun accord n'est trouvé, la CRI fixe la date. Si l'équipe la moins bien classée n'est pas en mesure d'organiser le tournoi, l'équipe classée au milieu, puis l'équipe la mieux classée ont la possibilité d'organiser le tournoi et donc de fixer les dates des matchs.

Si moins de 48 équipes souhaitent participer au tour préliminaire, cela conduira dans certains groupes à 2 équipes qui disputeront un match aller-retour (3 sets gagnants, règle du Golden Set). Les deux équipes proposent chacune 3 dates de match dans une salle appropriée (catégorie d'homologation C selon VR VIII, point 6) pendant le week-end compris entre le 22/11/25<sup>1</sup> et le 14/12/25. L'équipe la moins bien classée a le droit de jouer le premier match à domicile. Après le premier match, l'équipe perdante peut renoncer à disputer le deuxième match. Les deux équipes peuvent également convenir de disputer les deux matchs le même jour et/ou au même endroit (3 sets gagnants, règle du golden set). L'équipe victorieuse participe au 1<sup>er</sup> jour des CHSJ, l'équipe perdante (17e place) est éliminée des CHSJ.

<sup>1</sup> Les **Youth Volley Days** M16 auront lieu le 23 novembre à Düdingen (femmes) et à Biel (hommes). Si aucune équipe du groupe ne participe aux Youth Volley Days, les équipes peuvent disputer le tour préliminaire des CHSJ M16 ce jour-là.

## 7.2 1er jour des CHSJ (catégorie M16)

16 équipes/catégorie/sexe, 2 sites de compétitions/catégorie/sexe

Le calendrier est le même que pour les catégories M18-M23.

### Tableau

Position dans le groupe selon la tabelle des groupes, sous réserve des règles de répartition des groupes.

Groupe 1	Groupe 2
Vainqueur Gr. V1	Vainqueur Gr. V4
Vainqueur Gr. V8	Vainqueur Gr. V5
Vainqueur Gr. V9	Vainqueur Gr. V12
Vainqueur Gr. V16	Vainqueur Gr. V13

Groupe 3	Groupe 4
Vainqueur Gr. V2	Vainqueur Gr. V3
Vainqueur Gr. V7	Vainqueur Gr. V6
Vainqueur Gr. V10	Vainqueur Gr. V11
Vainqueur Gr. V15	Vainqueur Gr. V14

\*Le tableau a été adapté afin que la position dans les groupes soit analogue à celle des pools M18-M23.

### Plan des matchs

Le plan des matchs est le même que pour les catégories M18-M23.

### Classement

Le classement est identique à celui des catégories M18-M23.

## 7.3 2e jour des CHSJ

Le 2e jour des CHSJ, se déroule de la même manière que pour les catégories M18-M23.

## 7.4 Swiss Volley Final 4

Le Swiss Volley Final 4 se déroule de la même manière que pour les catégories M18-M23.

## 8. Dates des championnats suisses juniors de volley-ball 2025/2026 M16 – M23 (femmes et hommes)

Les dates importantes de la CHSJ sont fixées par la CRI et CCHI et publiées sur le [site web](#) de Swiss Volley.